



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**Communiqué de presse
Pour publication immédiate**

**Nouveau rôle d'évaluation et maintien des investissements :
L'ADMINISTRATION PAULUS ADOPTE UN BUDGET RESPONSABLE**

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 21 décembre 2018 – Le budget 2019 de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est marqué par le maintien des investissements dans la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, en plus de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier prochain, d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière comprenant une hausse moyenne de 5,6 % des valeurs inscrites. En outre, l'administration de la mairesse Sonia Paulus réduira le taux de la taxe foncière résiduelle afin d'atténuer l'impact de cette hausse de l'évaluation foncière sur le compte de taxes des contribuables. Ainsi, les dépenses totales seront légèrement supérieures à celles de 2018, atteignant 23 493 946 \$, en hausse d'à peine 0,83 %.

Mesure d'atténuation fiscale

La taxe foncière résiduelle passera de 0,7575 \$ à 0,7174 \$ par 100 \$ d'évaluation comme mesure d'atténuation fiscale. En ce qui a trait aux autres taxes apparaissant sur le compte de taxes marthelacquois, l'administration Paulus appliquera un gel à la tarification des matières résiduelles (230 \$), à l'eau potable (110 \$) et à la taxe d'égouts sanitaires (71 \$). La taxe d'assainissement sera à la baisse, soit de 0,0733 \$ par mètre carré à 0,0601 \$.

Des investissements pour la qualité de vie

Le conseil municipal a également adopté le nouveau Programme triennal d'immobilisations qui inclut des projets totalisant 12 074 538 \$ l'an prochain. Parmi les projets, la mairesse a souligné les suivants :

- Une somme de 1 469 000 \$ a été prévue pour le rehaussement de la digue afin de protéger les personnes et leurs biens. La Ville demeure en attente de la confirmation d'une aide financière du gouvernement du Québec.
- Installation de feux de circulation à l'intersection du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière, au coût de 1 295 000 \$, partagé à 50 % avec la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.
- Le début des travaux du très attendu complexe aquatique, subventionné à hauteur de 6 M\$ par Ottawa et Québec. Le projet sera réalisé en partenariat par les villes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de Deux-Montagnes pour un investissement total de 9 M\$, incluant les subventions.

« Dans le contexte d'une hausse de l'évaluation foncière, nous sommes fiers d'avoir adopté des prévisions budgétaires et des taux de taxation qui respectent la capacité de payer des Marthelacquoises et des Marthelacquois. Aussi, il faut se réjouir du maintien des investissements pour la qualité de vie au quotidien de nos citoyennes et de nos citoyens », a conclu M^e Sonia Paulus.

-30-

Source : Geneviève Béala
Responsable des communications et
des relations avec les citoyens
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310, poste 109